



POLE JURIDIQUE **PROCES – VERBAL** **COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS** **ELECTORALES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET FINANCIERE

DEMATERIALISEE DU 30 OCTOBRE 2026

PRESENTS :

Président : Jean-Claude THOMAS

Membres : Philippe DUBREUIL -Serge VERCHER ROSELLO - Camaridine MISTOIH - Christian PARTHONNAUD (Vice-Président).

Excusée : Lisette MAGUER

Assiste : Chantal PALAND (secrétaire administrative).

CLUBS PRESENTS :

A.S AIXE SUR VIENNE, A.S AMBAZAC, AVENIR NORD FOOT 87, AS AZAT LE RIS, U.S BEAUNE LES MINES, AV. BELLAC/BERNEUIL/ST JUNIEN LES COMBES, DIABLES BLEUS BERSAC, U.S BESSINES/MORTEROLLES, F.C BOISSEUIL, A.S BOSMIE L'AIGUILLE, AS BUJALEUF, F.C CHAILLAC/SAILLAT, CHAMPAGNAC LA RIVIERE, FC CIEUX VAULRY, A.S CHATEAUNEUF/NEUVICENTIER,USACOMPREGNAC,U.S.A CONDAT SUR VIENNE, U.S.E.COUBEIX/CHAPTELAT, LA CROISILLE/LINARDS, AS EYMOUTIERS, FCCL, U.S LES FEUILLARDIERS, C.S FEYTIAT, A.S FOLLES, AS FROMENTAL,FRATERNELLE FOOT, LES ESPOIRS, J.A ISLE, LIMOGES AMICALE FRANCO PORTUGAISE, LIMOGES ALOUETTE FCRG, LIMOGES FOOTBALL, LIMOGES JS LAFARGE, LIMOGES LANDOUGE FOOT, AC TURQUE LIMOGES AURENCE ROUSSILLON, FC VIGENAL, LIMOGES ES BEAUBREUIL, FC MAYOTTE, C.A.P.O LIMOGES, US LA BASTIDE, A.S LUSSAC LES EGLISES, U.S LA JONCHERE ST MAURICE, AS MAGNAC LAVAL, C.S.L MOISSANNES, U.S NANTIAT, A.S NEXON, E.S NIEUL/ST GENCE, ES NOUIC/MEZIERES, F.C OCCITANE, U.S ORADOUR SUR GLANE, FCCORADOUR SUR VAYRES, S.A LE PALAIS SUR VIENNE, A.S PANAZOL, U.S PEYRAT DE BELLAC, CS PEYRILHAC, FOOT SUD 87, C.A RILHAC RANCON, OC ROCHECHOUART,U.S LA ROCHE L'ABEILLE, LES ÉPIS DE ROYERES , F.C 2 VALLEES, F.C ST BRICE, FC ST DENIS DES MURS, ST GEORGES LES LANDES, A.S ST HILAIRE LES PLACES, A.S ST JOUVENT, A.S ST JUNIEN, RC ST JUNIEN, A.S ST JUST LE MARTEL, U.S ST LEONARD DE NOBLAT, FC ST MARTIN TERRESSUS, FC ST MAURICE LES BROUSSES, F.C ST PRIEST S/AIXE, R.S.C ST PRIEST TAURION, FC ST SORNIN LEULAC, C.A ST VICTURNIEN, F.C PAYS AREDIEN, F.C SAUVIAT, S.C SEREILHAC, U.S SOLIGNAC, E.S SUSSAC, E. VAL DE VIENNE, SC VERNEUIL SUR VIENNE, U.S VEYRAC, FUTSAL CLUB LIMOGES, JEUNESSE FIVE CLUB LIMOGES.

CLUBS ABSENTS : ASPTT LIMOGES, U.S LE DORAT.



POLE JURIDIQUE

PROCES – VERBAL

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS

ELECTORALES

Les décisions prises en Assemblées Générales sont susceptibles de recours :

- Par un membre de l'association,
- Devant le Tribunal Judiciaire du lieu du siège social de l'association,
- Dans un délai de cinq ans à compter de la date de la délibération.

CONTEXTE :

L'Assemblée Générale Ordinaire et Financière a été organisée de manière dématérialisée.

L'organisation du vote a été confiée à la Société OOPN, 4 rue la Croix-Faubin 75011 Paris.

NOMBRE DE VOTANTS :

88 clubs étaient inscrits, représentant 443 voix.

86 clubs ont participé au vote représentant 435 voix.

Le quorum est donc atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire et Financière..

VOTES :

La société OOPN a transmis officiellement les résultats des différents votes au District de Football de la Haute-Vienne le Vendredi 30 octobre 2026 à 18 heures 16.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET FINANCIERE :

L'Assemblée Générale Ordinaire et Financière du District de Football de la Haute-Vienne s'est tenue le Vendredi 30 Octobre 2026 de 8 heures à 18 heures.

Participation : 86 clubs sur 88 clubs soit 97,73 % des clubs, représentant 435 voix sur 443, soit 98,19%.



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Présents ou représentés

Nombre de délégués inscrits

88

Nombre de voix des inscrits

443

Nombre de délégués présents ou représentés (émargés)

86

Nombre de voix des présents ou représentés (émargés)

435

% délégués présents ou représentés (émargés)

97,73%

% voix des présents ou représentés (émargés)

98,19%

Résultats des votes :

VOTE N° 1					
Approbation PV de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire du 20 JUIN 2026 – Publié sur le site le 15/10/2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	85	425	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
415	10	97,65%	2,35%	Adopté	

Le procès-verbal est adopté.

VOTE N° 2					
Approbation du bilan financier de l'exercice clos au 30/06/2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	84	418	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
362	56	86,60%	13,40%	Adopté	

Le bilan financier de l'exercice clos au 30/6/2026 est approuvé.

VOTE N° 3					
Approbation du rapport du commissaire aux comptes (exercice clos 30/06/2026)					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	85	425	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
402	23	94,59%	5,41%	Adopté	

Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé

VOTE N° 4					
Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2025/2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	85	425	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
372	53	87,53%	12,47%	Adopté	

Les conventions réglementées de l'exercice 2025/2026 sont approuvées.



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

VOTE N° 5					
Approbation de l'affectation des résultats de l'exercice 2025/2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	84	420	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
372	48	88,57%	11,43%	Adopté	

L'affectation des résultats de l'exercice 2025/2026 est approuvée.

VOTE N° 6					
Désignation du Commissaire aux comptes du District de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	86	435	86	435
Voix Auditeurs Associés (montant : 30 000 € H.T.)	Voix Compagnie Fiduciaire Audit (montant : 26 400 € H.T.)	Pourcentage Auditeurs Associés (montant : 30 000 € H.T.)	Pourcentage Compagnie Fiduciaire Audit (montant : 26 400 € H.T.)	Décision	
148	287	34,02%	65,98%	Elu : Compagnie Fiduciaire Audit	

Nomination pour une durée de 6 ans du Commissaire aux comptes : Compagnie Fiduciaire Audit

VOTE N° 7					
Election au Comité Directeur du District de Haute Vienne de Football : M. Stéphane BOUDET					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	84	420	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
386	34	91,90%	8,10%	Elu	

L'élection de M. Stéphane BOUDET en qualité de membre au Comité de Direction est adoptée.

VOTE N° 8					
Election au Comité Directeur du District de Haute Vienne de Football : M. Gérard LATHIERE					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
8	VOTE N° 8	85	425	86	435
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
375	50	88,24%	11,76%	Elu	

L'élection de M. Gérard LATHIERE en qualité de membre au Comité de Direction est adoptée.

Le Président de la commission,


Jean-Claude THOMAS

Le secrétaire de la commission,


Serge VERCHER ROSELLO